

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 235

présenté par
M. Hemedinger

ARTICLE 39 OCTIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.